

## LES OSTENDAIS

L'émigration des Trouvillais à Ostende peu avant la guerre de 1870 a sans doute plu sieurs raisons . La première est la raréfaction du poisson sur les cotes du Calvados. Il faut chercher ailleurs. Les portais disent d'eux-mêmes qu'ils pêchent plutôt dans « les mers de l'est », bien que quelques barques trouvillaises aillent avec eux sur les cotes anglaises . La disparition de ces poissons de sable est inéluctable depuis le XVIII ème siècle avec l'adoption totale du chalut à gaule. Déjà, en 1834, on assiste à un élargissement des zones de pêche ; les pêcheurs du Calvados commencent à remonter vers la Somme, ne trouvant plus de quoi vivre chez eux. Ils vont arriver petit à petit sur les bancs de Flandre qui sont encore poissonneux. Il devient donc intéressant de vendre le poisson dans le port le plus proche de la pêche, et dans ce cas, c'est Ostende.

La Belgique, tout jeune état, n'a sans doute pas encore une flotte de pêche adaptée à ses besoins, et Ostende est un lieu de vente pour les Anglais, Hollandais, Scandinaves, qui trouvent là un débouché. Les trouvillais y accourent au moment où la Belgique abolit en 1869 les droits d'entrée du poisson frais. De plus, le port d'Ostende est très facile d'accès et comporte un service de remorquage pour les manoeuvres. Ajoutons enfin qu'à Ostende la vente du poisson est facile et avantageuse. En effet la « minque » (la criée) y fonctionne à chaque marée de jour, après le retour de toutes les barques, alors qu'à Trouville la criée n'a lieu que le matin, sans tenir compte de l'heure et de la marée. De plus, les mareyeurs d'Ostende, contrairement aux préjugés subsistant en France, ont depuis longtemps reconnu et fait admettre à leurs clients que le poisson « caqué » est de qualité supérieure et de plus longue conservation que l'autre : ils ont imposé aux pêcheurs l'obligation de vider le poisson sitôt sorti des filets. C'est là ce qui fait la bonne réputation du poisson d'Ostende et la

diminution des risques de perte. La demande de poisson est très importante et les cours intéressants.

Il y avait à Ostende en 1879 : « Reine des Cieux » ; « Augustine - Victoire » (TR 4) à Ernest Pouette ; « Notre - Dame - des - Flots » ; « Charles - Mélina » ; « Hirondelle » (TR 40) à Adolphe Pouette ; « Marie - Céline » ; « Léon - Marie » (TR 11) à Léon Toutain ; « Grâce - de - Dieu » (TR 67) à Auguste Duchesne ; « Union Républicaine » (TR 86) à Pierre Moulni ; « Protégée - de - Marie ».

Ces barques avaient l'habitude, sauf « Charles - Mélina » et « Protégée - de Dieu », de revenir à Trouville faire leur rechange et leur approvisionnement de filet.